

KLARA DANKOVA

L'EMPLOI DES TOPONYMES
DANS LES DÉNOMINATIONS DES TISSUS EN FRANÇAIS
AUX XVIII^E ET XIX^E SIÈCLES

La création de nouveaux termes au moyen des noms de lieux représente un procédé d'enrichissement du lexique des langues de spécialité très intéressant : le référent est identifié grâce à son lien avec un lieu déterminé – notamment un nom propre – et distingué des autres référents appartenant au même domaine. Dans le secteur textile et, plus spécifiquement, dans celui des tissus, la métonymie du lieu en tant que procédé de création néologique – la métonymie toponymique – jouit d'une longue tradition (Bouverot, 1999, p. 22) : des termes d'origine ancienne, dont *damas* (de *Damas*, XVI^e siècle) ou *mousseline* (de *Mossoul*, XVII^e siècle), coexistent à côté de termes plus récents, tels que *shetland* (des *îles Shetland*, fin du XIX^e siècle) et *denim* (de *Nîmes*, deuxième moitié du XX^e siècle) (PR 2024).

Nous nous proposons d'analyser le rôle des toponymes aussi bien que leur motivation sémantique dans le processus de dénomination relativement aux termes nouveaux désignant les tissus aux XVIII^e et XIX^e siècles en français¹. La recherche s'insère au sein du projet TERM-DIACHRO², portant sur l'analyse de la terminologie

KLARA DANKOVA, chercheuse postdoctorale – Università Cattolica del Sacro Cuore (Milan), Osservatorio di Terminologie e Politiche Linguistiche ; adresse de correspondance : Largo Gemelli 1, 20123 Milano ; courriel : klara.dankova@unicatt.it ; ORCID : <https://orcid.org/0000-0003-2732-9634>.

¹ Cf. aussi Andrianou et al. (2024). "What's in a Name?" Toponyms and Loan Words in European Textile Cultures. Dans K. Droß-Krüpe, L. Quillien, K. Sarri (dir.), *Textile Crossroads. Exploring European Clothing, Identity, and Culture across Millennia. Anthology of COST Action "CA 19131 – EuroWeb"* (pp.183-203). Zea Books.

² Pour la présentation du projet TERM-DIACHRO, voir à l'adresse <<https://centridiricerca.unicatt.it/otpl-progetti-term-diachro>>.

des sciences et des arts et métiers en perspective diachronique (cf. Zanola, 2014, 2021 ; Grimaldi, 2017 ; Zanola et Piselli, 2023) : adoptant une approche combinant les méthodes onomasiologique et sémasiologique, les changements majeurs dans l'évolution linguistique et conceptuelle du domaine étudié sont repérés, tout en mettant en lumière le développement scientifique et technologique ainsi que l'influence des facteurs extralinguistiques sur la création des terminologies de ces secteurs. Basée sur l'examen d'un très riche corpus de documentation, l'étude terminologique fournit ainsi un accès privilégié à des données concernant l'évolution de la culture à travers son patrimoine linguistique. Caractérisé par une longue tradition artisanale et commerciale, le domaine du textile dans le contexte français se prête bien à ce genre de réflexion, notamment grâce à la diffusion de ses produits dans toutes les couches de la société et à son importance cruciale pour le développement technologique et économique du pays dans la période considérée. L'intérêt de valoriser le patrimoine textile – témoigné par le développement récent de nombreuses initiatives (Beaufils, Buffa et Cartier, 2023) – trouve son fondement dans la volonté de promouvoir la créativité artistique et les savoir-faire traditionnels.

Après une présentation des aspects principaux concernant les toponymes dans la création terminologique (§1), nous décrirons la méthodologie adoptée dans cette étude, notamment la construction du corpus documentaire et l'extraction terminologique visant à obtenir un échantillon représentatif de termes (§2). Afin de mieux comprendre les dynamiques relatives à l'emploi des toponymes dans les noms des tissus de la période considérée, nous présenterons, ensuite, les caractéristiques fondamentales de la terminologie des tissus en français au XVIII^e siècle (§3). Nous nous concentrerons, enfin, sur les dénominations des tissus des XVIII^e et XIX^e siècles contenant un toponyme : en nous appuyant sur l'analyse des termes de notre échantillon, nous proposerons leur classement (§4), tout en mettant en relief les principales motivations de leur emploi (§5).

1. LES TOPONYMES ET LA CRÉATION TERMINOLOGIQUE

Les noms de lieux impliqués dans la création néonymique peuvent aller des noms de continents (p. ex. *Amérique* dans *agave d'Amérique*, Roland de La Platière, 1784, vol. II, p. 177) aux noms de pays (p. ex. *taffetas de la Chine*, Savary des Bruslons, 1741, vol. III, partie II, p. 290) et de régions (p. ex. *Estremadure* dans *laine d'Estremadure*, Roland de La Platière, 1785, vol. I, partie II, p. 74), des noms des villes (p. ex. *Naples* dans *gros-de-Naples*, Bezou, 1857, vol. III, p. 317) aux noms

de lieux dans une ville (p. ex. *Salpêtrière* dans *école de la Salpêtrière*³) (Gałkowski, 2015, pp. 89-90). D'un point de vue diachronique, le recours à la métonymie toponymique peut être expliqué par sa capacité de distinguer les référents en fonction de leur origine géographique au moment de l'apparition du concept, pour lequel on ne dispose pas encore de données scientifiques solides : une fois que celui-ci est défini avec précision, une nouvelle dénomination est proposée, remplaçant souvent le nom contenant une référence géographique (Dury, 2008, pp. 16-17). Étroitement liés à la culture d'un territoire et à l'imaginaire qui y est associé, les toponymes constituent une ressource privilégiée de l'onomastique commerciale⁴. Lors de la dénomination de concepts techniques, la nature de la relation métonymique relative à des noms de lieux peut être variée et, d'un point de vue conceptuel, exploitable à des degrés divers pour l'identification du référent. Ainsi certaines dénominations contiennent-elles des toponymes qui font référence à un trait définitoire du concept (par exemple, le lieu privilégié de la manifestation d'une maladie : *fièvre hongroise* (Duka-Zolyomi, 1983, p. 191), terme recensé dans l'*Encyclopédie*), tandis que d'autres véhiculent une information moins pertinente (par exemple, le lieu à partir duquel une maladie s'est propagée : *grippe de Saint-Petersbourg*, *grippe russe*, *grippe asiatique* (Cochard, 2022), termes désignant l'épidémie de grippe de 1889) (Humbley, 2018, pp. 187-188).

L'utilisation des noms de lieux dans la création néologique peut donc être expliquée par des raisons différentes, dépendant notamment du domaine de spécialité et de la situation de communication visée.

2. LES DÉNOMINATIONS DES TISSUS DES XVIII^E ET XIX^E SIÈCLES CONTENANT UN TOPONYME – CONSTRUCTION DU CORPUS DOCUMENTAIRE ET EXTRACTION TERMINOLOGIQUE

Partageant la position de Danièle Bouverot affirmant que « plutôt que de constituer un lexique des termes aussi bien nécessaires que superflus, aussi bien durables que fugaces, mieux vaut déceler certains procédés de formation courants, communs d'ailleurs aux mots d'usage et aux mots de luxe » (1999, p. 4), nous avons effectué

³ Le terme désigne « l'enseignement de Charcot dans le dernier quart du XIX^e siècle en ce qui concerne surtout la suggestibilité, l'hypnotisme et l'hystérie » (*Grand dictionnaire terminologique*. Disponible sur : <https://vitrlinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/17586135/ecole-de-la-salpetriere>, consulté le 24.02.2024). L'école doit son nom à l'*hôpital de la Salpêtrière*, situé dans le 13^e arrondissement de Paris.

⁴ Dans le secteur vinicole, par exemple, les noms commerciaux contenant des toponymes établissent un lien avec la zone de culture et/ou de production, renforçant le rôle du fabricant et facilitant les ventes (Gilardoni, 2017).

notre analyse sur un échantillon de termes que nous croyons représentatif de la terminologie du secteur dans la fenêtre temporelle envisagée. Nous nous sommes focalisée sur des termes contenant un toponyme appartenant à 14 typologies des tissus, indiquées dans l'article ETOFFE du *Dictionnaire universel de commerce* de Jacques Savary des Bruslons (1741) :

On appelle Estoffe en général, toutes sortes d'ouvrages ou tissus d'or, d'argent, de soie, de fleuret, de laine, de poil, de coton, de fil, & autres matieres, qui se fabriquent sur le métier. De ce nombre sont les velours, brocards, moires, satins, taffetas, draps, serges, ratines, camelots, barracans, étamines, droguets, futaines, basins, & quantité d'autres ; qui tous se trouvent expliqués dans ce Dictionnaire à leur article particulier selon l'ordre alphabétique. [DUC, vol. II, p. 1151]

L'extraction terminologique a été effectuée manuellement à partir des passages concernant ces 14 typologies des tissus, identifiés en dépouillant un corpus contenant deux types de sources, des dictionnaires encyclopédiques et des manuels techniques :

Tableau 1 – La structure du corpus documentaire

Typologie	XVIII ^e siècle	XIX ^e siècle
dictionnaires encyclopédiques	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Dictionnaire universel de Commerce</i> de Savary des Bruslons (1723-1730) [DUC] – <i>Encyclopédie</i> de Diderot et D'Alembert (1751-1772) [EN] – <i>Descriptions des Arts et Métiers</i> (1761-1782) [DAM] – une série de dictionnaires de l'<i>Encyclopédie méthodique</i> (1782-1832) [ENM] : – <i>Arts et métiers mécaniques</i> (1782-1791) – <i>Commerce</i> (1783-1784) ; – <i>Manufactures, arts et métiers</i> (1784-1828) 	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Dictionnaire général des tissus anciens et modernes</i> de Bezon (1859-1863) [DGT]
manuels techniques	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Le dessinateur pour les fabriques d'étoffes d'or, d'argent et de soie</i> de Joubert de l'Hiberderie (1765) 	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Nouveau manuel complet de la fabrication des tissus de toute espèce</i> de Toustain (1859)

Les sources ont été sélectionnées en vue d'identifier les dénominations des tissus avec des toponymes couvrant l'ensemble de la terminologie utilisée – notamment celle de la production, aussi bien que celle de la commercialisation – car plusieurs études de Maria Teresa Zanola (2016, 2018, 2019, 2020) ont montré que les éléments entrant dans la création néologique diffèrent considérablement en fonction de ces deux situations de communication. Ayant pour objectif principal celui d'attirer l'attention des clients potentiels, les dénominations commerciales sont construites en utilisant des images, des renvois émotionnels et d'autres références censées promou-

voir le produit. Les termes de la production, par contre, visent une communication précise orientée vers les professionnels impliqués : c'est pourquoi ils contiennent, très souvent, des références pouvant identifier le produit, telles que des données concernant sa fabrication. De cette façon, la circulation de la terminologie référentielle entre experts protège les savoir-faire qu'elle véhicule, tandis que les noms commerciaux et les variations synonymiques relatives à ces dénominations, proposés en répondant à des attentes et à des valeurs des consommateurs, permettent d'encourager les ventes. Les deux types de termes peuvent être recueillis en exploitant des typologies textuelles spécifiques (Zanola, 2019) : les ouvrages destinés aux experts, dont des manuels et des traités techniques, pour la terminologie référentielle de la production ; les textes adressés aux clients potentiels, notamment des revues de tendance et des catalogues de vente, pour les dénominations utilisées dans le commerce.

Pour ce qui est de notre corpus, les manuels techniques envisagés contiennent plutôt la terminologie de la phase de la fabrication, tandis que les dictionnaires du commerce recensent principalement les dénominations de type commercial. La répartition des ressources documentaires met en évidence la prédominance du XVIII^e siècle, une période très riche grâce à de grands projets encyclopédiques : dans les traités techniques tels que *L'art du fabricant de velours de coton* (1783) de Jean-Marie Roland de La Platière (DAM), les tissus sont décrits en tant que produits d'une technique ; dans les dictionnaires commerciaux, dont *ENM Commerce* (1783-1784), en tant qu'objets du commerce.

Avant de procéder à l'analyse des dénominations des tissus contenant des toponymes dans la période considérée, une description du cadre général de la terminologie des tissus au XVIII^e siècle s'impose. Nous allons établir, par la suite, un classement des dénominations repérées et nous allons nous interroger sur les raisons de leur emploi, en tenant compte de la situation de communication : la production et/ou la distribution de ces produits textiles. Nous allons essayer d'identifier également l'évolution des tendances de leur emploi.

3. LA TERMINOLOGIE DES TISSUS EN FRANÇAIS AU XVIII^E SIÈCLE

Le processus de création néologique dérive de la nécessité de donner un nom à un nouveau concept, en le distinguant des concepts voisins. Le développement de nouveaux tissus, tels que les serges, impose de nouvelles dénominations :

[1] La sarge ou serge est susceptible d'une infinité de variété ; c'est ce qui lui a valu tant de sortes de noms pour les distinguer, et ce qui en fait employer tous les jours de nouveaux. [ENM, *Commerce*, SARGE]

L'analyse des termes des arts et métiers du XVIII^e siècle (Zanola, 2014) a permis de révéler le lien entre la création de nouveaux termes et l'histoire du secteur, étroitement lié au territoire : l'attribution d'une première dénomination est suivie par le développement d'autres termes désignant le même concept, dû notamment à sa diffusion dans d'autres zones géographiques et aux besoins de la communication commerciale, donnant lieu, respectivement, à une variation diatopique et diaphasique. Bâti sur ce principe, le système de la terminologie des tissus du XVIII^e siècle (Zanola, 2014, pp. 173-183 ; 2018, pp. 18-19) est très riche et hétérogène : il reflète l'état de la production nationale, fondée sur l'utilisation des matières premières exploitées localement (p. ex. : le lin, le chanvre) ou importées (p. ex. la soie, le coton) et spécialisée au niveau régional (p. ex. la fabrication de draps et de toiles en Picardie). Le contexte d'emploi des termes entraîne une variation terminologique fonctionnelle : à côté d'une terminologie technique utilisée dans la production, de nouvelles dénominations naissent lors de la commercialisation des tissus, reflétant les tendances de l'époque (Zanola, 2016). La terminologie des tissus est largement influencée par le prestige dont jouissent les tissus provenant des échanges commerciaux avec des pays étrangers, notamment avec ceux de l'Orient : d'une part, des noms exotiques sous forme d'emprunt sont intégrés (p. ex. *casimir*) et, d'autre part, des dénominations commerciales imaginaires se développent en exploitant les préférences et les goûts de la clientèle (p. ex. *serge de Minorque*).

Dans ce panorama, le toponyme employé dans la dénomination d'un tissu revêt une importance essentielle dans le processus décisionnel d'achat. Faisant référence à l'origine géographique d'un tissu, il peut assumer une fonction distinctive. C'est le cas, entre autres, des dénominations des serges fabriquées en France :

- [2] Les Serges ont divers noms qui leur ont été donnés, ou par les Marchands & Fabriquans, pour les distinguer & les faire mieux valoir, ou qu'elles ont pris de leurs différentes especes & qualités, ou des lieux de France où elles ont été fabriquées, ou des Pays Etrangers d'où elles ont été imitées. [DUC, vol. III, partie II, p. 112]
- [3] Il s'employe quantité de serges drapées pour l'habillement des Troupes de Sa Majesté, & en juste-au-corps de livrées ; les Paysans & gens grossiers en portent aussi. Ces sortes de serges prennent pour l'ordinaire le nom des Provinces ou des Villes où elles sont fabriquées : ainsi l'on dit ; Une Serge de Berry, une Serge de Romorentin, une Serge de Château-Roux, une Serge de Bourges, une serge d'Aubigny, &c. [DUC, vol. III, partie II, p. 121]

Dans d'autres cas, l'emploi du toponyme est soumis aux exigences commerciales, qui sont à l'origine de la « toponymie semi-imaginaire » (Hardouin-Fugier et al., 2005, p. 20) : les fabricants et/ou les commerçants attribuent aux tissus de production locale des noms fictifs renvoyant à des lieux de production prestigieux et exotiques, dans le but de stimuler les ventes. L'abondance de noms commerciaux

risque la confusion terminologique, d'autant plus que certains ne sont que des noms de fantaisie ayant un caractère éphémère. Parmi les dénominations des taffetas, par exemple, plusieurs noms imaginaires, qui ne sont pas censés se maintenir dans l'usage, ont été observés :

- [4] Il se fait de taffetas de toutes sortes de couleurs, [...] & beaucoup d'autres à qui la mode ou le caprice des Fabriquans donnent des noms si bizarres qu'il seroit aussi difficile qu'inutile de les rapporter tous ici, outre qu'ils durent rarement au-delà de l'année qui les a vû naître. [DUC, vol. III, partie II, pp. 286-287]

La confusion terminologique concerne surtout les tissus importés de l'Orient : l'*Avertissement* précédant le *Vocabulaire relatif aux tissus* (ENM, Supplément au vol. II, 1790, pp. 149-150) met en évidence la présence des noms de fantaisie, la coexistence des variants issus des fautes de prononciation ou d'orthographe des noms exotiques et le chaos engendré par des noms de tissus qui ne se produisent plus (Zanola, 2018, p. 19).

Ainsi les dénominations des tissus se caractérisent-elles par une imprécision terminologique, qui se traduit, entre autres, par l'emploi d'un terme pour plusieurs concepts [5] et par l'utilisation inappropriée de certains termes [6] :

- [5] SATIN DES INDES, qu'on nomme aussi SATIN DE LA CHINE. [...] SATIN LINÉE. Etoffe de soye ou Satin de la Chine, pliée d'une maniere singuliere. [...] Il se fait en France des Satins mêlés de fleuret & de fil, qu'on nomme Satins de la Chine. Ce sont des especes de Satins de Bruges, mais dont la rayure est differente [...]. [DUC, vol. III, partie II, p. 45]
- [6] Enfin, il y a des Camelots de soie de diverses couleurs [...] qui se fabriquent à Venise, Florence, Milan, Naples, & Luques, mais qui ne sont proprement que des tabis & des taffetas déguisés sous le nom de Camelots. [...] Les Camelots ondes de Veronne, qu'on nomme aussi Tapis de Veronne, sont aussi des espèces de tabis. [DUC, vol. II, p. 52]

4. LES DÉNOMINATIONS DES TISSUS DES XVIII^E ET XIX^E SIÈCLES CONTENANT UN TOPONYME – PROPOSITION DE CLASSEMENT

Considérant le rôle du toponyme dans l'identification du tissu, nous avons déterminé trois typologies de dénominations :

1. Noms contenant un toponyme identifiant le tissu ;
 - Composition [tissu]_N + *de* + [toponyme]_N ;
 - Composition [tissu]_N + [toponyme]_{ADJ} ;
2. Noms présentant un toponyme et d'autres éléments définitoires ;
 - Composition de différentes structures, dont [tissu]_N + Prép + N, [tissu]_N + Prép + [N + Adj] ;

3. Noms créés à partir d'un toponyme⁵;

- Métonymie [toponyme]_N;
- Conversion [toponyme_Adj]_N;
- Dérivation [toponyme_N + suffixe]_N, [préfixe + toponyme_N]_N;
- Composition [toponyme_N + suffixe]_N + Adj.

Les termes repérés ont été analysés du point de vue des procédés de création néologique (en adoptant la classification de Jean-François Sablayrolles, 2019) et, ensuite, également pour ce qui est de la typologie du toponyme employé (p. ex. : nom d'un pays, d'une région, d'une ville, etc.). Les différents cas de figure identifiés plus haut seront documentés grâce à une série d'exemples.

4.1 NOMS CONTENANT UN TOPONYME IDENTIFIANT LE TISSU

Cette classe inclut les dénominations sous forme de termes complexes : le nom générique d'un tissu – c'est-à-dire le nom désignant sa catégorie d'appartenance, par exemple, *camelot*, *étamine* ou *velours* – est accompagné d'un toponyme en vue de créer une dénomination permettant de distinguer le tissu désigné des autres tissus de la même catégorie. Plus spécifiquement, il s'agit de noms composés ayant des structures N + Prép + N et N + Adj.

- Compositions [tissu]_N + *de* + [toponyme]_N

Les composés du premier type présentent un toponyme ajouté au nom générique d'un tissu au moyen de la préposition *de* ; le toponyme peut être une ville, une région ou un pays :

ville	région	pays
– <i>camelot d'Amiens</i>	– <i>camelot d'Auvergne</i>	– <i>drap de Hollande</i>
– <i>drap de Perpignan</i>	– <i>draps de Poitou</i>	– <i>futaine d'Angleterre</i>
– <i>droguet d'Amboise</i>	– <i>étamine d'Auvergne</i>	– <i>sarge d'Espagne</i>
– <i>étamine de Lyon</i>	– <i>futaine de la Comté de Bourgogne</i>	– <i>taffetas d'Angleterre</i>
– <i>serge d'Aumale</i>	– <i>serge du Gévaudan</i>	– <i>velours d'Italie</i>
– <i>baracan de Gottingue</i>	– <i>baracan de Saxe</i>	
– <i>velours d'Utrecht</i>	– <i>futaine de Piemont</i>	
– <i>drap de Damas</i>	– <i>satin de Chypre</i>	
– <i>futaine d'Ausbourg</i>	– <i>serge de Minorque</i>	
– <i>taffetas de Florence</i>	– <i>velours de la Flandre Espagnole</i>	

⁵ Nous avons remarqué également un cas particulier : un terme créé par contraction d'un autre nom de tissu contenant un toponyme, à savoir *Radzimir* (un tissu sergé), une contraction de *Ras de St Maur* (Cumming et al., 2010, p. 267).

Parmi les villes et les régions, nous avons repéré des réalités françaises (voir la partie supérieure du tableau) aussi bien que des entités étrangères (voir la partie inférieure du tableau) ; les noms de pays recueillis désignent presque toujours des pays européens. Dans quelques rares cas, le nom générique désignant le tissu fait défaut : dans *dorure de Nankin*, par exemple, le nom *dorure* faisant référence à l'aspect de ce tissu figure à sa place :

- [7] On donnait à des satins de la Chine, à fleurs d'or, la qualification de *dorures de Nankin*, parce que ces étoffes étaient tirées de la ville qui porte ce nom, et dans laquelle l'or était plus beau et les ouvriers plus habiles que dans les autres provinces du Céleste Empire. [DGT, vol. I, p. 216]

– Compositions [tissu]_N + [toponyme]_{ADJ}

Ces compositions sont formées du nom générique d'un tissu et d'un adjectif, dérivé d'un toponyme. D'un point de vue quantitatif, elles sont nettement moins représentées que celles du type N + Prép + N ; les toponymes désignant, principalement, un pays :

pays	région
– <i>camelot anglais</i>	– <i>satin ecossais</i>
– <i>ratine hollandaise</i>	
– <i>satin turc</i>	
– <i>moire française</i>	
– <i>moire anglaise</i>	

Dans certains cas, ces composés ne constituent qu'une des dénominations utilisées pour désigner le tissu en question. À titre d'exemple, la moire caractérisée par des « filets nets et brillants sur fond sombre » (Hardouin-Fugier et al., 2005, p. 267) est appelée *moire antique* ou aussi *moire anglaise* (Bezon, 1859, vol. IV, p. 166) ; sa variante ronde, fabriquée « avec œils et filets approximativement disposés en bandes » (Hardouin-Fugier et al., 2005, p. 267) porte les noms *moire à chemins*, *moire ronde* ou *moire française*, faisant référence au pays où elle a été mise au point :

- [8] L'invention de Vaucanson eut donc pour résultat de doter l'industrie d'un nouveau produit ; il ne fit rien pour la moire antique, et créa seulement la moire ronde, appelée communément *moire française*. [DGT, vol. IV, p. 156]

4.2 NOMS PRÉSENTANT UN TOPONYME ET D'AUTRES ÉLÉMENTS DÉFINITOIRES

La deuxième classe réunit des unités terminologiques créées par composition présentant différentes structures, telles que N + Prép + N (p. ex. *camelot-poil*

de Bruxelles), N + Prép + [N + Adj] (p. ex. *drap de soie Brésilienne*), N + Adj + Prép + Adj_{NUM} + N (p. ex. *satin Romain, sur 6 lisses*), etc. Les référents sont identifiés non seulement à l'aide des toponymes – dans le cas présent sous forme de noms ou d'adjectifs désignant des villes, des régions, des pays ou des continents – mais aussi en ayant recours à d'autres éléments définitoires ; ceux-ci concernent notamment la matière utilisée, le procédé de fabrication et les effets de surface obtenus :

toponymes	matière utilisée	procédé de fabrication	effets de surface
– ville	– <i>drap de soie royale dite Vénitienne</i> – <i>camelot-poil de Lintz</i>	– <i>velours façon de Gènes sur 6 lisses</i> – <i>serges de Beauvais à poil & à deux envers</i>	
– région	– <i>camelot-laine de Saxe</i>		– <i>velours à carreaux et Ecossais</i> – <i>draps de Silésie cannelés</i>
– pays	– <i>drap de soie Polonaise</i> – <i>drap de soie Russe</i>	– <i>satin Grec, sur 4 lisses</i> – <i>velours de Hollande à 3 lisses</i>	
– continent	– <i>drap de soie Américaine</i>		

Ici c'est la combinaison du nom de lieu et d'autres éléments définitoires qui, en accompagnant le nom générique désignant la catégorie du tissu, permet de déterminer de manière plus précise la nature du référent. Ainsi est-il possible de distinguer parmi les *camelots de Saxe* ceux fabriqués avec de la *laine* ; parmi les *velours de Hollande* ceux qui sont fabriqués à *3 lisses* ; parmi les *draps de Silésie*, ceux présentant une surface *cannelée*.

4.3 NOMS CRÉÉS À PARTIR D'UN TOPONYME

La dernière classe est réservée aux dénominations qui ne contiennent pas de nom générique désignant la catégorie du tissu : le terme simple ou la tête du syntagme terminologique sont constitués à partir d'un nom de lieu. Les termes simples sont formés par métonymie – en maintenant la forme originale du nom de lieu –, par les procédés de conversion et de dérivation, tandis que les termes complexes sont des compositions.

– Métonymie [toponyme]_N

Les noms de lieux peuvent devenir des noms de tissus, recensés dans des dictionnaires ; c'est le cas de *Londre(s)* et de *Silésie* – les noms d'une ville et d'une région – désignant, respectivement, un type de drap et de serge :

- [9] LONDRES (Londre). n. m. L'un des draps d'exportation les plus connus, en fleuret de laine de Languedoc, de bas Dauphiné ou d'Espagne, régi par le règlement pour les draperies destiné au Levant (1708), également fabriqué en Angleterre. [EDH, p. 245]
- [10] SILÉSIE. n.m. La meilleur marché des serges, à chaîne et trame de couleurs opposées. L'armure, proche du grain-d'orge, en général assez compliquée, porte de très jolis noms, comme « cœur enflammé », ou « à bâton rompu ». [EDH, pp. 358-359]

En dépouillant notre corpus, nous avons remarqué que, dans certains cas, les noms de tissu constitués des toponymes résultent d'un emploi elliptique : au lieu de *serge d'Aumale* et *serge de Blicourt*, par exemple, les auteurs utilisent seulement les noms de ces deux villes françaises⁶. Cet emploi n'entraîne pas de difficulté relativement à l'identification du référent, même pour des non-experts, car les auteurs s'en servent principalement au sein des articles ou des traités décrivant une catégorie de tissu :

- [11] Les premiers pays dont on vient de parler, s'adonnent plus particulièrement à la fabrication du Blicourt, & les autres à celle de l'Aumale, quoiqu'on fasse l'un & l'autre dans ces différents endroits. [DAM, vol. XIX, p. 377]

– Conversion [toponyme_Adj]_N

Les cas de conversion incluent les noms constitués à partir d'un adjectif dérivé d'un toponyme, tels que *Hongroise* (une serge), *Suédoise* (une serge) ou *Anglaise* (un tissu sergé). Certaines dénominations de ce type dont *Hollandoise* peuvent être utilisées pour désigner différents types de tissu, dans le cas présent une serge [12] et une ratine [13] :

- [12] les raz de Saint Cyr & de Saint Maur, les Batavias, toutes les espèces d'Hollandoises, & c. & c. sont des serges. [ENM, *Commerce*, SARGE]
- [13] Il se tire de Hollande, particulièrement de la Ville de Leyden, des Ratines de deux tiers, de cinq quarts & de quatre tiers de large, sur, depuis quinze jusqu'à trente-deux aunes de long mesure de Paris [...]. Quoique ces Ratines étrangères soient fort estimées, ce n'est pas paroître partial, que de dire qu'il s'en voit de Caen & d'Elbeuf aussi belles, aussi bonnes & aussi bien fabriquées que les Hollandoises [...]. [DUC, vol. III, partie I, p. 1069]

⁶ AUMALE et BLICOURT constituent également des entrées du EDH, 2005.

– Dérivation [toponyme_N + suffixe]_N ; [préfixe + toponyme_N]_N

Les noms dérivés sont formés le plus souvent par suffixation, à partir des noms des villes (*damasquete* de *Damas*), des régions (*tourangette* de *Touraine*) ou des pays (*espagnolette* de *Espagne*) :

- [14] La Damasquete qui se fabrique en grande quantité à Venise [...] C'est une espèce de Damas en dorure, placée sur un fond satin, sur lequel on ménage des parties assez considérables, pour y jeter un courant de fleurs ou de bouquets détachés, qui sont ordinairement brochés en trois & quatre couleurs. [Joubert de l'Hiberderie, 1765, pp. 46-47]
- [15] La tourangette se fabriquait en Touraine, en Orléanais et dans la Beauce chartraine ; il s'agissait d'un drap léger. (Boutet, 2015)
- [16] À Rouen, il se fait trois sortes de Droguets, qui ne sont point croisés. [...] Enfin les derniers, que l'on nomme communément Espagnolettes, sont entièrement de laine [...] Il se fait des Droguets Espagnolettes de différentes qualités ; les uns très fins, tout de laine d'Espagne ; d'autres de moindre finesse, de laine d'Espagne, mêlée de laine de pays, & d'autres tout de laine de pays, qui sont les plus grossiers, & les moins estimés. [DUC, vol. II, pp. 953-954]

À part ces exemples transparents de dérivation, nous avons aussi repéré des termes difficiles à classer, comme *satanin*, qui correspond à une espèce de satin :

- [17] Maintenant, à quelle source faut-il faire remonter le nom de satanin ? Est-ce à la ville de Satalie, dans l'Asie-Mineure, où cette étoffe aurait été fabriquée originairement ; ville que nos ancêtres citaient d'ailleurs pour ses manufactures d'armes ? Est-ce au mot arabe *sultan* dont les Occidentaux avaient fait *soudan* ? [DGT, vol. I, p. 199]

La préfixation a été identifiée seulement dans le cas de *demi-florence*, désignant un taffetas de Florence de qualité inférieure (Savary des Bruslons, 1741, vol. III, partie II, p. 289).

– Composition [toponyme_N + suffixe]_N + Adj

Nous avons identifié deux noms composés constitués à partir d'un nom dérivé d'un toponyme, *Londrin premier* et *Londrin second*. Grâce à l'ajout des adjectifs *premier* et *second*, les unités terminologiques distinguent deux qualités différentes des draps en laine appelés *Londrin* :

- [18] Londrin premier, en laine prime Ségovie pure, 1,48 m de large (h.l.), nom au chef. [EDH, p. 245]
- [19] Londrin second, en laine Soria, 1,40 m (h.l.), marqué au chef. [EDH, p. 245]

4. LES TOPONYMES DANS LES NOMS DE TISSUS : LES PRINCIPALES MOTIVATIONS

La prédilection pour les noms de lieux dans la dénomination des tissus de la période envisagée trouve son explication, d'une part, dans l'organisation de la production textile, spécialisée au niveau régional au sens large et, d'autre part, dans l'imaginaire collectif concernant le prestige de certaines zones de production.

L'emploi des toponymes peut être lié au lieu de production ; plus spécifiquement, ils peuvent désigner les localités où les premiers tissus ont été fabriqués, telles que *Bruges* dans *satin de Bruges* et *Crefeld* dans *velours Crefeld* :

- [20] SATIN DE BRUGES, (*Soierie.*) on le nomme aussi *satin-caffard* ; c'est un *satin* dont la première fabrique s'est faite à Bruges ; la chaîne en est de soie, & la trame de fil. [EN, SATIN DE BRUGES]
- [21] VELOURS CREFELD. Ce genre de velours a reçu sa dénomination du nom de la ville de Crefeld (Prusse-Rhénane) où il a commencé d'être fabriqué. Il constitue une spécialité de velours créée dans ces contrées ; le velours dit de Crefeld est plus léger, il emploie moins de soie et est moins fourni que les nôtres. [DGT, vol. II, p. 97]

ou celles où leur production est concentrée, entre autres, *Mans* dans *étamine du Mans* et *Saint-Lo* dans *serge de Saint-Lo* :

- [22] les *étamines* dites du Mans, qui se fabriquent en effet dans la ville de ce nom [...]. [DAM, vol. XIX, p. 367]
- [23] Il se fabrique encore des serges dans le Cotentin, connues sous le nom de *serges de Saint-Lo*, parce que cette ville est le centre de leur fabrication. [DAM, vol. XIX, p. 380]

Si, pour la plupart des termes, la relation entre toponyme et lieu de production est difficile à établir, l'emploi de la construction *fabrique de* + toponyme – p. ex. dans *serges façon d'Ascot de fabrique de Hollande* (Savary des Bruslons, 1741, vol. III, partie II, p. 122) – permet d'éliminer des ambiguïtés. L'identification de l'origine géographique des tissus se révèle d'autant plus importante qu'elle détermine leurs caractéristiques essentielles, notamment leurs dimensions [24, 25] et les matières utilisées [18, 19] :

- [24] Le *velours* de France à quatre poils contenant 80 portées d'organsin à deux brins, composé de 6400 fils ; chaque coup de fer contient par conséquent 12800 fils, attendu la jonction des fils sur le même coup, qui se trouvent élevés, de façon qu'à chaque coup de fer il se trouve 25600 brins [...]. [EN, VELOURS]
- [25] Les *velours* d'Italie de même à quatre poils contiennent après la coupe 12800 fils ; mais l'organsin étant à trois brins, cette quantité compose un total de 38400 brins : ce qui fait une différence de 12800 brins de plus que ceux de France [...]. [EN, VELOURS]

Rappelons que jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les fibres à usage textile proviennent exclusivement de ressources naturelles : leur production, dépendante des conditions climatiques, est étroitement liée à des zones géographiques précises. Ainsi l'origine des matières premières utilisées dans la fabrication de tissus – qui ne se limitent pas aux fibres textiles – influence-t-elle de manière significative la qualité des produits. Les propriétés spécifiques de l'eau de la Saône, par exemple, semblent être à l'origine de l'aspect brillant des taffetas lyonnais :

- [26] L'eau qui doit être donnée légèrement & à propos, semble ne produire ce beau lustre que par une espèce de propriété naturelle qui ne se trouve pas dans toutes les eaux. L'opinion commune est que c'est à celle de la Saône que Lyon doit ce brillant & cet éclat qui distingue ses *taffetas*, (particulièrement les noirs) qu'il n'est pas possible de bien imiter ailleurs. [ENM, *Commerce*, TAFFETAS]

Ayant un impact significatif sur la qualité et les dimensions des tissus, la provenance géographique joue aussi un rôle de premier plan pour la détermination des droits douaniers ; les douanes peuvent appliquer des tarifs différents même pour des tissus provenant des localités relativement proches (p. ex. Ferrare et Modene) :

- [27] Par le Tarif de la Douane de Lyon les velours payent les droits suivant leur qualité & les lieux d'où ils viennent, sçavoir :
 Les velours de toilette & autres petits velours 26 f. la livre.
 Les velours d'Avignon, Valence, Boulogne 30 f.
 Les velours de Florence, Luques, Milan, Naples, Venise & Ferrare 36 f.
 Les velours de Rege, Modene & Constance 30 f. [DUC, vol. III, partie II, p. 552]

Le nom de lieu se montre également très efficace pour l'identification, même partielle, de certains tissus, désignés par des dénominations étrangères, peu appropriées à leur commercialisation en France : ainsi, le terme *serges blanches de Leyden* est utilisé à côté du nom hollandais *Overkeikers* (Savary des Bruslons, 1741, vol. III, partie II, p. 123), *velours de Nankin* à côté de la dénomination chinoise *Sz'-jong* (Bezon, 1857, vol. II, p. 149).

Par ailleurs, plusieurs toponymes dans les noms de tissus ne font pas référence au lieu de leur fabrication. Certains sont utilisés pour indiquer un procédé de fabrication spécifique, comme c'est le cas pour des tissus qui sont produits en imitant ceux provenant réellement des localités en question. Leur identification peut être facilitée par l'emploi de la construction *façon de* + toponyme, présente, par exemple, dans *serge façon de Londres* :

- [28] Il y a des *serges* de différentes especes, qui prennent leur nom de leurs différentes qualités, ou des endroits dans lesquels on les fabrique. Celle qui a le plus de réputation, est la *serge* de Londres ; elle est maintenant très estimée dans les pays étrangers, particulièrement en France, où l'on a établi avec beaucoup de succès une manufacture de cette especes sous le titre de *serge façon de Londres*. [EN, SERGE]

Néanmoins, la distinction entre les tissus fabriqués dans les zones concernées et ceux issus de l'imitation est souvent assez floue, ce qui entraîne une confusion sur le plan conceptuel. C'est le cas des dénominations *satins de Bruges*, *taffetas d'Espagne* et *taffetas d'Angleterre* :

- [29] Les *satins de Bruges* qui se fabriquent en France, doivent avoir de largeur au-moins demi-aune moins un seize, ou demi-aune entière, ou même demi-aune un seize, à peine de 30 liv. d'amende. [EN, SATIN DE BRUGES]
- [30] [à propos des *taffetas d'Espagne, d'Angleterre*] Les taffetas qui portent encore les noms des Pays étrangers, d'où autrefois ils étoient apportés en France, se fabriquent néanmoins pour la plupart dans le Royaume, & particulièrement à Lyon & à Tours, ce qu'il en vient de dehors étant très peu considérable en comparaison de ce qu'il s'en fait dans ces deux Villes si célèbres par leurs Manufactures d'étoffes d'or, d'argent et de soie. [DUC, vol. III, partie II, p. 287]

Les toponymes peuvent aussi être utilisés uniquement pour des besoins de marketing, en exploitant la renommée de certaines zones de production, particulièrement appréciées par les clients. Parmi celles-ci, une place importante revient aux pays de l'Orient, dont la Syrie et la Turquie :

- [31] DRAPS D'ALEP, créé par la maison Gensse-Duminy et Ce, d'Amiens (Somme). [DGT, vol. VIII, p. 184]
- [32] VELOURS TURC. Terme français ancien pour un velours de soie aux poils coupés, frisés, à effet de liserés imitant les dessins cachemire. A la mode à la fin du XVIII^e siècle. [EDH, p. 402]

La dénomination des produits ayant un impact décisif sur les comportements d'achat, les tissus fabriqués en France sont parfois commercialisés en utilisant des références à des lieux de production prestigieux, dans le but ultime d'inciter les ventes (p. ex. *velours d'Oran*).

Une autre motivation relative à l'emploi des toponymes réside dans la similarité des tissus. Cette fois-ci, le procédé de fabrication est différent ; les deux tissus – par exemple, le *bouracan façon de Valenciennes* et le *bouracan de Valenciennes*, le *Crespon d'Angleterre* (une étamine forte) et le vrai *Crespon d'Angleterre* – n'ont en commun que leur aspect extérieur :

- [33] Ceux [les bouracans] d'Abbeville sont à peu près semblables à ceux de Valenciennes, soit pour la matière dont ils sont composés ; soit pour leur largeur & longueur ; aussi les appelle-t-on ordinairement, *bouracans façon de Valenciennes*, quoiqu'ils ne soient ni si fins, ni si bons. [ENM, Commerce, BOURACAN]
- [34] Il y a des Estamines fortes, que l'on appelle communément Crespons d'Angleterre, ou Estamines jaspées qui se fabriquent ordinairement à Aleçon, à Amiens, & à Angers [...]. L'on prétend que ces sortes d'Estamines ont pris leur nom de Crespons d'Angleterre, à cause

qu'elles sont un peu plus crespées que les Estamines communes ; & que les premières de cette espèce, qui se soient vûes en France, venoient d'Angleterre. [DUC, vol. II, p. 1143]

Dans les cas susmentionnés, la définition des concepts s'avère assez difficile, notamment si les dénominations ont recours à la construction *façon de* + toponyme [33].

Les noms de lieux sont utilisés dans la terminologie des tissus pour plusieurs raisons :

- certains identifient la zone géographique d'origine du tissu, en précisant le lieu de la première production ou celui qui est devenu plus tard le centre de production, une information de grande utilité pour le commerce de l'époque ;
- les noms avec des toponymes s'avèrent également très efficaces pour remplacer certaines dénominations exotiques, dont la structure diffère beaucoup des noms en français ;
- dans d'autres cas, les noms de lieux n'ont rien à voir avec la provenance des tissus : certains font référence à un procédé de fabrication particulier, d'autres sont attribués sur la base de la similarité avec un autre tissu désigné en utilisant un toponyme ou de manière tout à fait imaginaire, pour des besoins commerciaux.

Nos observations conclusives mettent en relief les résultats obtenus aussi bien que les différences qui ressortent du corpus dans les deux siècles analysés. L'Annexe 1 permet de consulter plus aisément les termes qui font l'objet de notre analyse⁷.

OBSERVATIONS CONCLUSIVES

Les noms de lieux figurent communément dans les dénominations des tissus, notamment du XVIII^e siècle, grâce à leur capacité de créer un lien, réel ou imaginaire, entre le produit et sa provenance géographique, suivant des normes de qualité et de prestige dominant le contexte socioéconomique et culturel de l'époque.

Indiquant l'origine géographique d'une manière plus ou moins précise – un pays, une région, une ville, un bourg... – le toponyme véhicule également des informations concernant les dimensions et la qualité des tissus sur le marché, des propriétés définies par la diversité des systèmes productifs et la disponibilité des ressources naturelles de qualité différente, dépendante du territoire de leur exploitation. Ces dénominations avec des noms de lieux pourraient donc être assimilées à des indications géographiques, correspondant à celles qui sont utilisées aujourd'hui pour protéger les produits dont les propriétés spécifiques dérivent directement du lieu de

⁷ La liste présentée dans l'Annexe 1 n'inclut qu'une partie des termes de notre échantillon, à savoir ceux qui sont cités dans cette étude.

leur fabrication (v. l'art. 22.1 de l'Accord sur les ADPIC⁸ de l'OMC). Dans d'autres cas, les toponymes sont employés uniquement pour les besoins de la commercialisation : suivant les tendances de l'époque – notamment le prestige de l'Orient et celui d'autres zones de production telles que l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne pour les produits en laine –, les dénominations avec des noms de lieux de fantaisie répondent aux valeurs appréciées par les consommateurs et, par conséquent, favorisent les ventes. Utilisés pour l'une ou l'autre raison, les toponymes représentent des éléments dénominatifs privilégiés dans le commerce du XVIII^e siècle : notre analyse a révélé que les noms contenant des toponymes, notamment ceux ayant la forme [nom générique de tissu] + *de* + [toponyme] sont de loin les plus fréquents dans les dictionnaires du commerce. Leur emploi dans les manuels et les traités techniques du même siècle est moins fréquent, ces ouvrages ayant pour objectif de transmettre les procédés de fabrication plutôt que d'informer sur l'état du commerce.

Les noms du XIX^e siècle, examinés principalement grâce au manuel de Toustain (1859)⁹, se caractérisent par un déclin significatif dans l'emploi des noms de lieux : parmi les termes analysés (voir l'Annexe 1), seulement *velours d'Utrecht* figure dans cet ouvrage du XIX^e siècle. La classification des tissus proposée par Toustain (1859, vol. I, pp. 8-24) repose sur la combinaison de trois critères, qui ne prennent pas en considération la provenance des tissus (p. ex. les tissus de production nationale ou importés) : la direction des fils dans le tissu, le genre de croisement des fils entre eux et les manipulations relatives à la matière et au croisement des fils. Ces critères techniques distinguent les tissus en trois classes, dont chacune est divisée en trois sections, subdivisées à leur tour en trois genres : par exemple, la classe de *tissus à croisements rectilignes, pleins et à jour* contient la section de *tissus veloutés*, divisée en genres suivants – *veloutés simples* (p. ex. *bouracans, camelots, ratines*), *veloutés fourrés* (p. ex. *draps, écharpes, finettes*), *veloutés doubles* (p. ex. *paletots, tartans, plaids*). En examinant la présence des toponymes, nous avons constaté qu'à quelques exceptions près – par exemple, *velours d'Utrecht, tulle Bruxelles, Gros de Naples* – les dénominations sous forme de terme complexe contenant un toponyme, si nombreuses au XVIII^e siècle, y sont presque absentes. L'emploi des toponymes peut être observé dans les termes simples, transmis par la tradition, tels qu'*alépine, barège, cachemire, calicot, casimir, lévantine* et *mousseline*. Ce phénomène peut être expliqué, d'une part, par la baisse progressive de la production et de la consommation de certains tissus comme la futaine et le basin (Bezon, 1863, vol. VII,

⁸ Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce. Disponible sur : https://www.wto.org/french/tratop_f/trips_f/t_agm3b_f.htm, consulté le 11.12.2023.

⁹ Le dictionnaire de Bezon (1859-1863) ne s'est pas montré pertinent pour l'analyse, car il enregistre soit les noms de tissus de l'époque, soit ceux qui ont été utilisés dans le passé.

p. 111, 118) et, d'autre part, par le développement de la production industrielle, de plus en plus compétitive, qui menace l'existence des productions locales à petite échelle, plus liées au territoire.

Focalisée sur le contexte français, notre étude sur l'emploi des toponymes dans les noms de tissus provenant notamment du XVIII^e siècle a permis de documenter certaines pratiques de dénomination dans ce domaine, tout en apportant quelques éléments d'explication. Ainsi la présence des toponymes témoigne-t-elle de l'état technique du secteur, basé essentiellement sur l'emploi des matières d'origine naturelle, aussi bien que de l'imaginaire collectif concernant le prestige de certaines zones de production.

ANNEXE 1 : LISTE DES TERMES ANALYSÉS

<i>anglaise</i>	<i>draps de Poitou</i>
<i>baracan de Gottingue</i>	<i>draps de Silésie cannelés</i>
<i>baracan de Saxe</i>	<i>droguet d'Amboise</i>
<i>bouracans d'Abbeville</i>	<i>espagnolette</i>
<i>bouracans de Valenciennes</i>	<i>étamine d'Auvergne</i>
<i>bouracans façon de Valenciennes</i>	<i>étamine de Lyon</i>
<i>camelot anglais</i>	<i>étamines du Mans</i>
<i>camelot d'Amiens</i>	<i>futaine d'Angleterre</i>
<i>camelot d'Auvergne</i>	<i>futaine d'Ausbourg</i>
<i>camelot-laine de Saxe</i>	<i>futaine de la Comté de Bourgogne</i>
<i>camelot-poil de Bruxelles</i>	<i>futaine de Piemont</i>
<i>camelot-poil de Lintz</i>	<i>hollandaise</i>
<i>crespons d'Angleterre</i>	<i>hongroise</i>
<i>damasquete</i>	<i>londre(s)</i>
<i>demi-florence</i>	<i>londrin premier</i>
<i>dorure de Nankin</i>	<i>londrin second</i>
<i>drap de Damas</i>	<i>moire anglaise</i>
<i>drap de Hollande</i>	<i>moire française</i>
<i>drap de Perpignan</i>	<i>ratine hollandaise</i>
<i>drap de soie Américaine</i>	<i>sarge d'Espagne</i>
<i>drap de soie Brésilienne</i>	<i>satanin</i>
<i>drap de soie Polonaise</i>	<i>satin de Bruges</i>
<i>drap de soie royale dite Vénitienne</i>	<i>satin de Chypre</i>
<i>drap de soie Russe</i>	<i>satin ecossais</i>
<i>draps d'Alep</i>	<i>satin Grec, sur 4 lisses</i>

<i>satin Romain, sur 6 lisses</i>	<i>velours Crefeld</i>
<i>satin turc</i>	<i>velours d'Avignon</i>
<i>serge d'Aumale</i>	<i>velours d'Italie</i>
<i>serge d'Aumale</i>	<i>velours d'Oran</i>
<i>serge de Blicourt</i>	<i>velours d'Utrecht</i>
<i>serge de Londres</i>	<i>velours de Boulogne</i>
<i>serge de Minorque</i>	<i>velours de Constance</i>
<i>serge du Gévaudan</i>	<i>velours de Ferrare</i>
<i>serge façon de Londres</i>	<i>velours de Florence</i>
<i>serges blanches de Leyden</i>	<i>velours de France</i>
<i>serges de Beauvais à poil & à deux envers</i>	<i>velours de Hollande à 3 lisses</i>
<i>serges de Saint-Lo</i>	<i>velours de la Flandre Espagnole</i>
<i>serges façon d'Ascot de fabrique de Hollande</i>	<i>velours de Luques</i>
<i>silésie</i>	<i>velours de Milan</i>
<i>suédoise</i>	<i>velours de Modene</i>
<i>taffetas d'Angleterre</i>	<i>velours de Nankin</i>
<i>taffetas d'Espagne, d'Angleterre</i>	<i>velours de Naples</i>
<i>taffetas de Florence</i>	<i>velours de Rege</i>
<i>tourangette</i>	<i>velours de Valence</i>
<i>velours à carreaux et Ecosais</i>	<i>velours de Venise</i>
	<i>velours façon de Gènes sur 6 lisses</i>
	<i>velours turc</i>

BIBLIOGRAPHIE

- Andrianou, D., Dankova, K., Genevska Brachikj, N., Huang, A., Korten, M., Miramontes, E., Nazim, J., Rebours, M.-A. et Sequeira, J. (2024). "What's in a Name?" Toponyms and Loan Words in European Textile Cultures. Dans K. Droß-Krüpe, L. Quillien, K. Sarri (dir.), *Textile Crossroads. Exploring European Clothing, Identity, and Culture across Millennia. Anthology of COST Action "CA 19131 – EuroWeb"* (pp.183-203). Zea Books.
- Beaufils, M., Buffa, G. et Cartier, C. (2023). La production textile, quelles dynamiques patrimoniales ? *In Situ* [en ligne], (50). Disponible sur : <https://journals.openedition.org/insitu/37714>, consulté le 20.11.2023.
- Boutet, G. (2015). *Artisans de nos villages : Petit dictionnaire des métiers des campagnes 1850-1970*. Omnibus. Disponible sur : https://books.google.it/books?id=PpgdBgAAQBAJ&pg=PT77&lpg=PT77&dq=Tourangette+tissu+%C3%A9tymologie&source=bl&ots=A0-1W_IHLQ&sig=AC-fU3U1A6qlWhsafpL2JNItx6QzL-rP6A&hl=it&sa=X&ved=2ahUKewiwjuGf_b74AhVkwAIH-HW9XDvQQ6AF6BAGZEAM#v=onepage&q=Tourangette%20tissu%20%C3%A9tymologie&f=false [consulté le 20.11.2023].
- Bouverot, D. (1999). Le vocabulaire de la mode. Dans G. Antoine et R. Martin (dir.), *Histoire de la langue française 1880-1914* (pp. 193-206). CNRS Éditions.

- Cochard, Th. (2022). Grippe russe. Dans H. Guillemain (dir.), *DicoPolHiS*. Le Mans Université. Disponible sur : <http://dicopolhis.univ-lemans.fr/fr/dictionnaire/g/grippe-russe.html>, consulté le 20.11.2023.
- Cumming, V., Cunnington, C. W. et Cunnington, P. E. (dir.) (2010). *The Dictionary of Fashion History*. Berg.
- Duka-Zolyomi, N. (1983). Les relations médicales entre la Hongrie et la France jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. *Histoire des sciences médicales*, 17(2), 189-194. Disponible sur : <https://tracesdefrance.fr/2019/11/30/les-relations-medicales-entre-la-hongrie-et-la-france-jusqua-la-fin-du-xviii-siecle>, consulté le 20.11.2023.
- Dury, P. (2008). Les noms du pétrole : une approche diachronique de la métonymie onomastique. *Lexis*, (1). Disponible sur : <http://journals.openedition.org/lexis/749>, consulté le 20.11.2023.
- Gałkowski, A. (2015). Il mondo creativo dei nomi propri e la didattica dell'italiano come lingua straniera. Dans M. Załęska (dir.), *L'italiano insegnato creativamente* (pp. 77-113). Katedra Italicystyki – Uniwersytet Warszawski.
- Gilardoni, S. (2017). I nomi dei vini italiani. Tra denominazioni di origine, marchi aziendali e marchi di prodotto. *Lingue e Linguaggi*, (22), 113-136.
- Grand dictionnaire terminologique*. Disponible sur : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/>, consulté le 24.02.2024.
- Grimaldi, C. (2017). *Discours et terminologie dans la presse scientifique française (1699–1740). La construction des lexiques de la botanique et de la chimie*. Peter Lang.
- Humbley, J. (2018). *La néologie terminologique*. Éditions Lambert-Lucas.
- Joubert de l'Hiberderie, A.-N. (1765). *Le dessinateur pour les fabriques d'étoffes d'or, d'argent et de soie*. Sébastien Jorry–Bauche–Brocas.
- Roland de La Platière, J.-M. (1783). L'Art du fabricant de velours de coton. Dans J. E. Bertrand (dir.), *Descriptions des Arts et métiers, faites ou approuvées par Messieurs de l'Académie royale des sciences de Paris*, vol. XIX (pp. 159-278). Imprimerie de la Société Typographique.
- Roland de La Platière, J.-M. (1784-1785). Manufactures, arts et métiers. Dans Ch.-J. Panckoucke (dir.), *Encyclopédie méthodique*. vol. I, II. Charles-Joseph Panckoucke.
- Sablayrolles, J.-F. (2019). *Comprendre la néologie. Conceptions, analyses, emplois*. Éditions Lambert-Lucas.
- Toussaint (D'Elbeuf), F. (1859). *Nouveau manuel complet de la fabrication des tissus de toute espèce*. Librairie Encyclopédique de Roret.
- Zanola, M. T. (2014). *Arts et métiers au XVIII^e siècle. Études de terminologie diachronique*. Éditions L'Harmattan.
- Zanola, M. T. (2016). L'espace du concept, la parole de l'image : pour une typologie des représentations non-verbales dans la terminologie des tissus. Dans S. Lervad, P. Flemestad, L. Weilgaard Christensen (dir.), *Verbal and Nonverbal Representation in Terminology. Proceedings of the TOTh Workshop 2013* (pp. 65-80). DNRF's Centre for Textile Research, Institut Porphyre, Savoir et Connaissance.
- Zanola, M. T. (2018). La terminologie des arts et métiers entre production et commercialisation : une approche diachronique. *Termin@lia*, (17), 16-23.
- Zanola, M. T. (2019). Néologie de luxe et terminologie de nécessité. Les anglicismes néologiques de la mode et la communication numérique. *Neologica*, (13), 71-83.
- Zanola, M. T. (2020). Francese e italiano, lingue della moda: scambi linguistici e viaggi di parole nel XX secolo. *Lingue Culture Mediazioni*, 7(2), 9-26.
- Zanola, M. T. (2021). Terminologie diachronique : méthodologies et études de cas. Introduction. *Cahiers de Lexicologie*, 1(118), 13-21.
- Zanola, M. T. et Piselli, F. (2023). Néologie et variation synonymique des termes de couleur de la teinture de la laine au XVIII^e siècle : un parcours de terminologie diachronique. Dans D. Corbella, J. Dorta, R. Padrón (dir.), *Perspectives de recherche en linguistique et philologie romanes*, n. 1 (pp. 583-594), Bibliothèque de linguistique romane, vol.18. Éditions de linguistique et de philologie.

DICTIONNAIRES

- DAM – Bertrand, J. E. (dir.) (1771-1783). *Descriptions des Arts et métiers, faites ou approuvées par Messieurs de l'Académie royale des sciences de Paris*, vol. I-XX. Imprimerie de la Société Typographique. Disponible sur : <http://cnum.cnam.fr/CGI/redira.cgi?4KY58>, consulté le 20.11.2023.
- DGT – Bezon, J. (1859-1863). *Dictionnaire général des tissus anciens et modernes*, vol. I-VIII. Imprimerie et lith. de Th. Lépaguez.
- DUC – Savary des Bruslons, J. (1^{ère} éd. 1723-1730). 1741. *Dictionnaire universel de commerce : contenant tout ce qui concerne le commerce qui se fait dans les quatre parties du monde*, vol. I-III. Chez la Veuve Estienne.
- EDH – Hardouin-Fugier, E., Berthod, B. et Chavent-Fusaro, M. (2005). *Les étoffes. Dictionnaire historique*. Les Éditions de l'Amateur.
- EN – Diderot, D. et D'Alembert, J.-B. Le Rond (1751-1772). *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, vol. I-XXVIII. Briasson et al. Disponible sur : <http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/>, consulté le 20.11.2023.
- ENM – *Encyclopédie méthodique* (1782-1832). Charles-Joseph Panckoucke.
- PR – *Petit Robert* (2024) [version électronique].

L'EMPLOI DES TOPONYMES
DANS LES DÉNOMINATIONS DES TISSUS EN FRANÇAIS
AUX XVIII^E ET XIX^E SIÈCLES

R é s u m é

L'article analyse les noms de tissus en français utilisés aux XVIII^e et XIX^e siècles, notamment ceux contenant des toponymes. La recherche s'inscrit dans le cadre théorique des études de terminologie diachronique développées ces dernières années en Italie (Zanola 2014, Grimaldi 2017, Zanola 2021) dans le but d'étudier la relation entre l'évolution terminologique et le développement technique, scientifique et culturel.

Plus précisément, un échantillon des noms de tissus extraits manuellement à partir d'un corpus documentaire de la période envisagée sont analysés pour ce qui est du procédé de la création néologique et en tenant compte du rôle des toponymes dans l'identification du référent. Le classement proposé est suivi par un exposé qui cherche à identifier les motivations principales de leur emploi, tout en mettant en évidence le développement technologique du domaine et les pratiques commerciales de l'époque.

L'analyse a montré qu'il y a plusieurs raisons expliquant la motivation des toponymes dans les noms de tissus. Certains toponymes font référence au lieu où les premiers tissus ont été produits ou à celui qui est devenu plus tard le centre de leur production. Dans d'autres cas, l'emploi de noms de lieux n'a rien à voir avec la provenance géographique des tissus : les toponymes sont employés pour désigner un procédé de fabrication spécifique ou, très souvent, à des fins de marketing. Une autre motivation réside dans la similitude avec un autre tissu.

Dans la terminologie des tissus en français aux XVIII^e et XIX^e siècles, les toponymes ont joué un rôle fondamental, allant de l'identification du référent à l'emploi uniquement pour les besoins de la commercialisation, exploitant, principalement, les connaissances du public et le prestige des produits textiles provenant de certaines zones géographiques.

Mots-clés : terminologie diachronique ; variation terminologique ; néologie ; toponyme ; tissu

UŻYCIE TOPONIMÓW W NAZWACH TKANIN W JĘZYKU FRANCUSKIM W XVIII I XIX WIEKU

Streszczenie

W niniejszym artykule poddano analizie nazwy tkanin w języku francuskim w XVIII i XIX wieku, ze szczególnym uwzględnieniem tych zawierających toponimy. Badania wpisują się w ramy teoretyczne diachronicznych badań terminologii opracowanych w ostatnich latach we Włoszech (Zanola, 2014; Grimaldi, 2017; Zanola, 2021) w celu zbadania związku między ewolucją terminologii a rozwojem technicznym, naukowym i kulturowym.

Dokładniej mówiąc, próbka nazw tkanin wyodrębnionych ręcznie z korpusu dokumentów obejmujących rozważany okres jest analizowana pod kątem procesów słowotwórczych i z uwzględnieniem roli toponimów w identyfikacji odniesienia. Po zaproponowanej klasyfikacji następuje prezentacja mająca na celu określenie głównych powodów ich użycia, wskazując na rozwój technologiczny dziedziny i praktyki handlowe w tamtym czasie.

Analiza wykazała, że istnieje kilka powodów motywacji toponimów w nazwach tkanin. Niektóre toponimy odnoszą się do miejsca, w którym wyprodukowano pierwsze tkaniny, lub do miejsca, które później stało się centrum ich produkcji. W innych przypadkach użycie nazw miejsc nie ma nic wspólnego z geograficznym pochodzeniem tkanin: nazw miejsc używa się do określenia konkretnego procesu produkcyjnego lub, bardzo często, do celów marketingowych. Inną motywacją jest podobieństwo do innej tkaniny.

W terminologii tkanin w języku francuskim w XVIII i XIX wieku toponimy odgrywały fundamentalną rolę, od identyfikacji odniesienia po względy marketingowe, wykorzystując przede wszystkim wiedzę powszechną i prestiż wyrobów włókienniczych z określonych obszarów geograficznych.

Słowa kluczowe: terminologia diachroniczna; zmienność terminologiczna; neologia; toponim; tkanina

THE USE OF TOPONYMS IN FABRIC NAMES IN 18TH AND 19TH CENTURY FRENCH

Summary

This article analyses fabric names in 18th and 19th century French, with a focus on those containing toponyms. The research falls within the theoretical framework of diachronic terminology studies developed in recent years in Italy (Zanola, 2014; Grimaldi, 2017; Zanola, 2021) with the aim of investigating the relationship between terminology evolution and technical, scientific, and cultural development.

More specifically, a sample of fabric names extracted manually from a corpus of documents covering the period under consideration are analysed with regard to word formation processes and taking into account the role of toponyms for referent identification. The proposed classification is followed by an analysis trying to reconstruct the main reasons for their use, pointing out the technological development of the field and commercial practices at the time.

There are several reasons for the motivation of toponyms in fabric names. Some toponyms refer to the place where the first fabrics were developed or where fabrics were mainly produced. In other cases, the use of place names has nothing to do with the real geographical origin: toponyms are used to indicate a specific manufacturing process or, very often, for marketing purposes. Another possible motivation consists in similarity with another fabric.

The analysis showed that in 18th and 19th century French, toponyms have played a fundamental role in fabric terminology, ranging from the identification of the referent to the marketing needs, mainly exploiting the public's knowledge and the prestige of textile goods from certain geographical areas.

Keywords: diachronic terminology; terminological variation; neology; toponym; fabric